

Atelier de restauration de tapisseries anciennes pour le Gouvernement Belge et de son A. R. la Reine Mère des Pays-Bas,
Prince de Ligne de Belœil (Belgique) et de Mgr Prince Salm-Salm, à Antholt, Westphalie (Allemagne)

ATELIER DE RESTAURATION DE TAPIS

TELS QUE

Gobelins, Aubusson

Beauvais, Smyrne & Canévas

MARCHAND

de Meubles & Antiquités

A. VAN HOVE-VAN ESPEN

91, Chaussée de Haecht, 91

BRUXELLES

Bruxelles 23 Mars 1921

Monsieur Bantier

J'ai bien reçu votre honnorable lettre du jour, me désolant
que la commission ne puisse acheter le tableau
attribué à Van Dyck, de Monsieur Vincent de
Barges, je prie Monsieur de me renvoyer le
Tabougraphie que je lui ai donnée, tout de ma
voisine au nom Louise.

Agnez, Monsieur me salutations
distinguées

Del. Van Hove

5393/181
Remis la photo le 4-4

Bruxelles, le 21 mars 1921.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts a émis un avis défavorable à l'acquisition du tableau attribué à Van Dyck, dont vous m'aviez envoyé la photographie. Voulez-vous avoir l'obligeance d'en faire part à M. Vincent, rue Ste Anne à Bruges, chez lequel l'oeuvre est déposée; la Commission a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'aller voir le tableau. L'éventualité d'un achat par la Société des Amis des Musées est également écartée par ce vote.

Agrérez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur A. VAN HOVE-VAN ESPEN,
91 Chaussée de Haecht,
BRUXELLES.

1421	Classe
	Arrive

RAPPORT PRESENTE AU COMITE DES ACCROISSEMENTS.

ART ANCIEN.

Par l'intermédiaire de M. A. Van Hove-Van Espen, 91 Chaussée de ^{echt} Hasselt à Bruxelles, est proposé en vente au Musée, au prix de 80.000 une "Piétà" attribuée à Van Dyck et se trouvant à Bruges chez M. Vincent, rue Ste Anne. M. Vincent est ce peintre verrier chez lequel fut acquise par les "Amis des Musées" la cheminée du XVII^e siècle ^{avec peinture} d'une Annonciation, offerte aux Musées du Cinquantenaire. Vous n'estimerez pas sans doute même nécessaire d'examiner sur place ce tableau, dont la photographie n'a rien de séduisant; pourtant, M. le Conservateur en chef, un des membres de la Commission ou moi-même profiteront d'une visite à Bruges pour voir ce présumé Van Dyck en même temps que le tableau, moins ambitieux mais plus intéressant, une "Résurrection" attribuée à Th. Rombouts dont la photographie nous a été montrée récemment.

Le Conservateur-adjoint,

Manting

*Le conservateur
Brux 14.21
2.21
par intermédiaire.*

19 janvier 1.

Monsieur,

J'ai bien reçu la photographie d'un tableau "Le Christ déposé de la croix" attribué à Van Dyck" que vous avez envoyée chez moi. Je la soumettrai volontiers à la Commission du Musée, lors de sa prochaine séance; elle décidera s'il y a lieu d'aller voir le tableau à Bruges. Je vous tiendrai au courant et vous prie de croire à mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur A. VAN HOVE-VAN ESPEN,
91 Chaussée de Haecht,
BRUXELLES.

Atelier de restauration de tapisseries anciennes pour le Gouvernement Belge et de son A. R. la Reine Mère des Pays-Bas,
Prince de Ligne de Belœil (Belgique) et de Mgr Prince Salm-Salm, à Antholt, Westphalie (Allemagne)

ATELIER DE RESTAURATION DE TAPIS

TELS QUE

Gobelins, Aubusson
Beauvais, Smyrne & Canevas

MARCHAND

de Meubles & Antiquités

A. VAN HOVE-VAN ESPEN

91, Chaussée de Haecht, 91

BRUXELLES

Monsieur Dautier
Avenue Louise 507 B.

Par intermédiaire de Monsieur Phélysson, j'ai
porter Samedi chez Monsieur Dautier une Photographie
présentant un tableau, qui est à vendre chez
Monsieur Vincent, he de l'Eglise St Anne à Bruges
une personne éprouvé par le genre, et par suite
doit vendre ce tableau, il déclare ce tableau
de Van Dyck, et en demande 8000 fr. Je prie
Monsieur Dautier de vouloir bien s'en occuper

Agnez, Monsieur les civilités expresses

Ad. Van Hove